

Réf: Dossier 490503

Avis de constitution

SOCIETE « NEXT VISION SARL »

Siège ABIDJAN COCODY BLOCKHAUS NON LOIN DU
MARCHE LOT 25, ILOT 3, Lot 25, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/02/2026, et enregistrés au CEPICI le 16/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEXT VISION SARL »

Objet : l'import-export, l'agriculture, la production, la transformation et la commercialisation de produits agricoles et d'élevage, ainsi que les activités de lavage auto, coiffure, hôtellerie, restauration, bar, maquis, vente en ligne et commerce général.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY BLOCKHAUS NON LOIN DU
MARCHE LOT 25, ILOT 3, Lot 25, Ilot 3

Dirigeant(s) M N'GORAN FAMIEN DAVID HANAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-01329 du 02/03/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15223/GTCA/RC/2026 du 02/03/2026

Pour Avis

Le CEPICI

